



LIN TEXTILE

Fiche filière

À retenir

La France est le **1^{er}** producteur mondial de fibres longues de lin en 2021 avec 61 % de la production mondiale loin devant la Belgique
 La France est le **1^{er}** exportateur mondial de lin non filé
 Surfaces en constante progression depuis 2013 et régionalisées dans le nord de la France



ORGANISATION

- Le CIPALIN (Comité Interprofessionnel de la Production Agricole du Lin) est un syndicat interprofessionnel regroupant des syndicats représentatifs de la production et de la transformation du lin textile :
 - l'association Générale des Producteurs de Lin ;
 - la Fédération Syndicale du Teillage Agricole ;
 - l'Union Syndicale des Rouisseurs Tailleurs de Lin.
- Quatre grands types d'acteurs : les producteurs (8 000 exploitations agricoles environ), les tailleurs (22 usines en 2021), les fileurs (1 filature en 2021 et 3 en 2022) et les tisseurs.

Source : CIPALIN / CELC



PRODUCTION

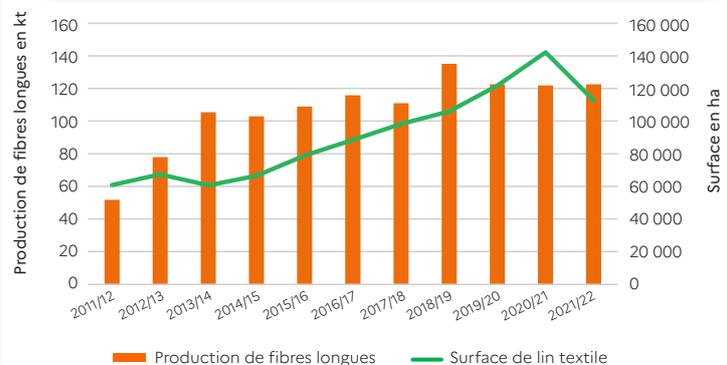
En 2021, 112 600 ha de lin textile sont cultivés en France (contre 111 300 ha en moyenne au cours des cinq dernières années de récolte, de 2016 à 2020) pour 678 400 tonnes produites (rendement de 6 à 7 tonnes/ha de paille rouie).

Atouts de la culture du lin

- Nécessite peu d'engrais et de pesticides,
 - Peu gourmande en eau (20 fois moins que le coton),
 - Plante «zéro déchet»: ensemble de plante valorisable
- Valorisation des différentes composantes de la plante
 La paille rouie contient environ 20 % de fibres longues (lin teillé) et 25 % de fibres courtes (étoupes), 50 % d'anas (bois de la tige) et des poussières éliminées au teillage.

Après transformation de la plante, ce sont les fibres longues du lin qui sont utilisées par l'industrie textile. Au cours de la campagne 2021/22 (campagne de commercialisation de juillet à juin, soit à partir de la récolte 2021), 123 kt de fibres longues ont été produites, stable par rapport à la moyenne quinquennale. La stabilisation de la production de fibres longues ces trois dernières campagnes s'explique en partie par la crise sanitaire qui a touché le secteur.

Évolution des surfaces françaises de lin textile et de la production de fibres longues



Source : SSP, CIPALIN

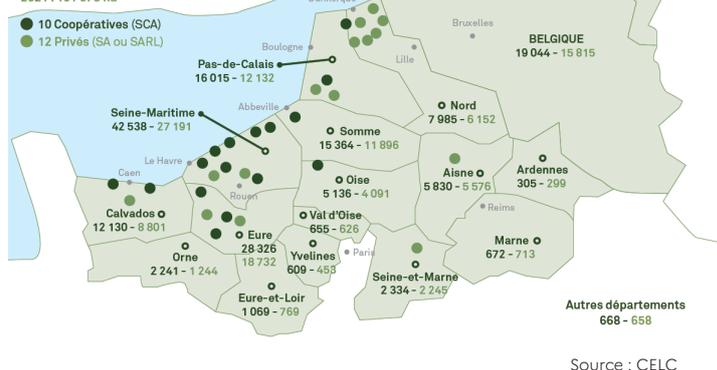


BASSINS DE PRODUCTION (CAMPAGNE 2021/22)

Le lin textile se cultive sous un climat tempéré et humide. En France, la culture est principalement présente en Normandie (55 % des surfaces cultivées en 2021) et dans les Hauts-de-France (39 %), le reste des surfaces étant principalement réparti entre les régions Ile-de-France et Grand-Est. On dénombre en France 22 usines de teillage en 2021.

LIN FIBRE, SURFACES RÉCOLTE ET IMPLANTATION DES TEILLAGES FRANÇAIS

2020 : 141 877 ha
2021 : 101 578 ha



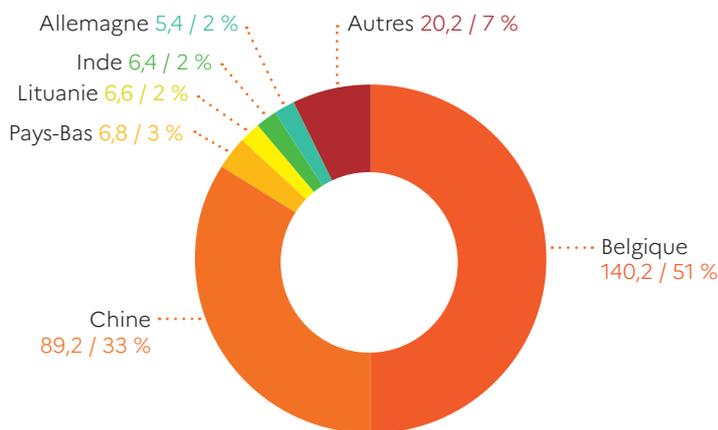
COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION

La commercialisation des fibres de lin se fait de gré à gré auprès des teilleurs.

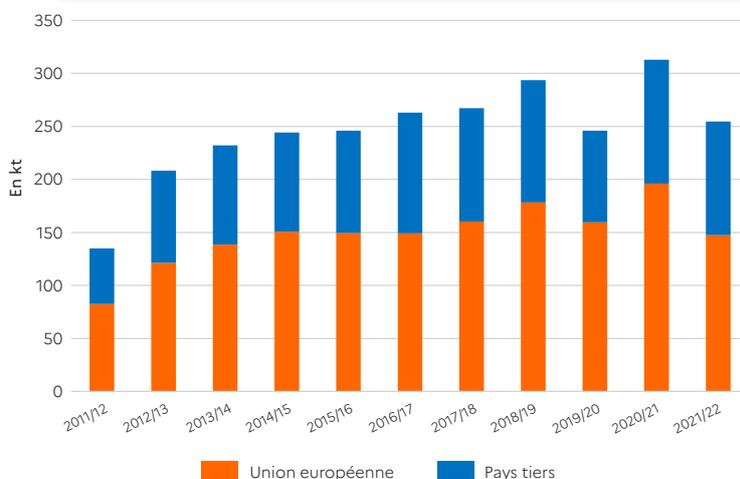
Le rouissage est la première étape de transformation et consiste à dégrader à même le sol les tiges afin de séparer les fibres et la partie ligneuse sous l'action des micro-bactéries, de l'humidité et de l'ensoleillement. Après séchage, les pailles sont destinées au teillage, les graines sont utilisées pour les semences et la fabrication d'huile.

Vient ensuite le teillage, opération mécanique lors de laquelle les graines de lin sont récupérées, puis la tige est battue pour enlever la partie ligneuse (morceaux de bois récupérés constituant les «anas»). Les fibres ainsi récupérées sont séparées en fibres longues (lin teillé ou «filasse») et fibres courtes (les «étoupes»). Après peignage et tri, la plus grande partie du lin teillé est exportée en Chine pour être filée et revient en France pour être tissée et travaillée.

Répartition des exportations françaises de lin textile non filé en moyenne 5 ans (en kt)



Évolution des exportations françaises de lin non filé



ÉCHANGES

En moyenne sur les cinq dernières campagnes (2017/18 à 2021/22) :

- La France est le premier exportateur mondial de lin non filé avec 275 kt exportées ;
- 51 % de l'export français est à destination de la Belgique qui constitue le principal marché du lin non filé exporté par la France devant la Chine (33 %). À noter qu'une part importante du lin non filé exporté en Belgique est réexporté ensuite vers la Chine.